



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14/03/2020 Au lieu dit Chez Môquet à Rioux Martin (16210)

Chers Coteriers ,

Par la présente et toute fraternelle et après vous avoir salué selon nos usages, la cayenne du Sud-Ouest vous invite à participer à notre Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mars 2020 au lieu dit Chez Môquet à Rioux Martin (16).

Pour mémoire, mail envoyé aux correspondants de cayenne le 17/11/2019 :

Bonjour chers correspondants,

Vous trouverez ci-joint les statuts mis à jour Indice B corrigés et amandés lors de notre réunion du 16 novembre 2019 à Kuttolsheim.

Nous vous prions de nous faire parvenir votre accord ou désaccord article par article modifiés ou de nous faire parvenir vos suggestions de correction et d'amendement article par article dans le tableau prévu à cette effet.

Nous vous remercions de nous apporter une réponse par cayenne et de ne pas répondre à titre personnel.

Nous attendons vos retours pour le 22 décembre 2019, si nécessaire un travail de synthèse sera réalisé sur la base de vos retours et nous vous proposerons début janvier un dernier indice pour vote. Le vote sur les statuts MAJ sera ratifié lors de notre assemblée générale extraordinaire du mois de mars à Bordeaux.

En vous remerciant de vos réponses constructives, très fraternellement, le bureau

Ordre du jour :

- 08H00 - 09H45 : Petit déjeuner
- 10H00 : Tour de table des points de passage et des actions des cayennes
Correction des dessins itinérant
Si futurs stagiaires : visite d'un lieu intéressant, et travail sur un sujet de descriptive
- 10H30 - 12H30 : Présentation du groupe de travail « Tour de France » :
Rédaction dans le cadre de ce groupe de travail
Rédaction du Rôle
Travail sur le projet de tutoriels youtube (suivant nombre de participant à la réunion)
Aspirant sédentaires dans notre mouvement les cannes d'aspirant
Travail sur les cotisations
Gâches autour des rituels compagnonniques, via les groupes de travail en cours
Sujets rajoutés à l'ordre du jour
- 12H30 - 14H30 : Repas compagnonnique
- 14H30-16H00 : Groupes de travail idem
- 16H30 -17H00 : Pause
- 17H00-19H00 : Groupes de travail idem
- 19H00 : Compte rendu des groupes de travail
Comptage des votes par correspondance sur la mise à jour des statuts, enregistrement du vote à la majorité simple des votants, si vote ok préparation courrier pour envoi en préfecture.
- 19H45-20H00 : Causerie des coteriers Flornoy et Jouannet sur les rituels
- 20H00 : Apéro/Diner
- 00H00 : Chaîne d'alliance

En souhaitant vous accueillir nombreux, recevez les coteriers notre salut fraternel et compagnonnique.

Le bureau et la cayenne du Sud-Ouest

A.C.P.T.D.P.

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle
Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

COUPON REPONSE A ENVOYER AVANT LE 07 MARS 2020

RETOUR OBLIGATOIRE POUR RESERVATION REPAS

francois.flornoy@laposte.net – 0675513135

☐ Je soussigné coterie.....participera / ne participera pas à 'Assemblée Générale Extraordinaire. Cocher les cases pour prévoir les réservations au plus juste, coût de la participation, forfait 40€ (hors vin). Duvet et tapis de sol à ramener

Vendredi	Samedi	Dimanche
☐ Casse-croute	☐ Petit déjeuner	☐ Petit déjeuner
	☐ Déjeuner	
	☐ Diner du samedi	

Je désire rajouter à l'ordre du jour le sujet de

NOTA : Tous les coterie ne pouvant pas être présents sont invités à envoyer leur pouvoir :

POUVOIR

Je soussigné(e) M

Déclare donner tout pouvoir à M

Pour me représenter et prendre part en mon nom aux délibérations et votes lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre du samedi 14 mars 2020.

Faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

A, le Signature